

Les motivations à s'impliquer dans le crime à travers la trajectoire criminelle

Par Marie-Ève Dubois* et Frédéric Ouellet**

RÉSUMÉ

Le concept de motivation a été mobilisé dans les théories étiologiques de la délinquance pour expliquer pourquoi ou comment certains individus s'impliquent dans de tels comportements. Une récente étude de Koegl & Farrington (2022) recense 17 motivations criminelles, qui constituent les conditions tangibles, physiologiques, émotionnelles ou psychologiques qui poussent une personne à commettre des crimes : utilitaire, recherche de sensations, plaisir, rédemption/honneur, vengeance, désespoir, protection, fuite, influences sociales, réduction des tensions, pouvoir, colère/jalousie, sexuelle, santé mentale, consommation de substances, idéologie et amour. Puisque les motivations sont spécifiques aux situations et aux individus (Wikström, 2014), il apparaît pertinent d'étudier les motivations derrière les divers crimes composant une trajectoire criminelle. Des données rétrospectives ont été collectées par le biais d'entrevues semi-dirigées réalisées dans le cadre d'un projet de recherche visant à contextualiser le désistement du crime. Les résultats préliminaires de l'analyse de contenu révèlent une diversité des motivations criminelles. Le recours aux concepts proposés par Deci & Ryan (2002) a permis de mettre en évidence différents types de motivations à s'impliquer dans le crime, et offre une lunette pertinente pour observer le changement dans les motivations à travers la trajectoire et pour réfléchir aux interventions à privilégier.

Mots clés : motivations, carrière criminelle, parcours de vie.

ABSTRACT

The concept of motivation has been invoked in etiological theories of delinquency to explain why or how individuals engage in offending. A recent study by Koegl & Farrington (2022) identifies 17 criminal motivations, which constitute the tangible, physiological, emotional, or psychological conditions that drive an individual to commit crimes: utilitarian, sensation seeking, pleasure, redemption/honor, revenge, desperation, protection, escape, social influences, tension reduction, power, anger/jealousy, sexual, mental health, substance use, ideology, and love. Since motivations are specific to situations and to individuals (Wikström, 2014), it seems relevant to look at the motivations behind the various crimes of a criminal trajectory. Retrospective data were collected through semi-directed interviews conducted as part of a research project aimed at contextualizing desistance from crime. Preliminary results of the content analysis reveal a diversity of criminal motivations. The use of concepts proposed by Deci & Ryan (2002) allowed for the identification of different types of motivations, and provides a relevant lens through which to observe changes in motivations across the criminal trajectory. This framework also appears useful to think about intervention avenues.

Key words : motivation, criminal career, life course

Introduction

Farrington (1993) offre une définition multidimensionnelle de la motivation à commettre un crime: elle inclut les conditions tangibles, physiologiques, émotionnelles ou psychologiques – soient les pulsions, les états, les émotions et les forces favorables – qui poussent une personne à commettre des crimes. Le concept de motivation criminelle a été mobilisé dans les théories étiologiques de la délinquance pour expliquer pourquoi ou comment certains individus s'impliquent dans de tels comportements, et d'autres pas. Dans ce contexte, on suggère qu'il y a une différence dans l'intensité de la motivation à enfreindre la loi, et que cela explique, du moins en partie, pourquoi certains individus deviennent délinquants (Greenberg, 2015). Par exemple, selon la théorie de la tension de Merton (1957), la tension créée par l'accès restreint aux moyens de réussite légitime traditionnels chez les jeunes de classes défavorisées les mène à rejeter les normes sociales et à se diriger vers la délinquance. Cette riche littérature offre néanmoins uniquement une perspective interindividuelle de la relation entre la motivation et l'implication dans le crime.

Le concept de motivation a également été utilisé pour comprendre le passage à l'acte dans une perspective microscopique. Par exemple, les théories qui s'inscrivent dans la perspective du choix rationnel suggèrent que le crime est motivé par les bénéfices qu'il est possible d'en tirer (McCarthy, 2002). Cusson (1981) a identifié une pluralité de finalités que peut rechercher l'auteur d'un crime qu'il organise en 4 catégories: l'action (p. ex. l'excitation), l'appropriation (p. ex. jouir de la possession d'un bien, se payer un surplus), l'agression (p. ex. la défense et la vengeance), et la domination (p. ex. exercer un pouvoir sur autrui, susciter l'admiration). Dans les faits, plusieurs études ont identifié différentes listes de motivations criminelles (p. ex. Craig *et al.*, 2018; Ohlsson & Ireland, 2011). Une récente étude de Koegl & Farrington (2022) en a fait la synthèse où ils recensent 17 motivations: utilitaire, recherche de sensations, plaisir, rédemption/honneur, vengeance, désespoir, protection, fuite, influences sociales, réduction des tensions, pouvoir, colère/jalousie, sexuelle, santé mentale, consommation de substances, idéologie et amour. Selon leur sondage réalisé auprès de 136 détenus, les motivations les plus fréquentes pour s'impliquer dans le crime à l'âge adulte étaient le plaisir (53 %), la recherche de sensations (~51 %), la fuite (~51 %), la consommation de substances (~43 %) et l'utilitarisme (~40 %). Puisque la méthode déployée dans cette étude questionnait les participants quant à leurs motivations dans l'ensemble de leur trajectoire criminelle, elle ne permet pas de saisir comment elles se manifestent réellement (p. ex.: en séquence, en lot) et le dynamisme possible au fil du temps. Dans sa théorie de l'action situationnelle, Wikström (2014) propose pourtant qu'un crime est l'action choisie par une personne pour répondre à une motivation spécifique à une situation. La motivation est alors conceptualisée comme le résultat de l'interaction entre l'individu (ses préférences, sensibilités et engagements) et la situation (opportunités, fractions).

* Candidate au doctorat à l'École de criminologie, Université de Montréal

** Professeur agrégé à l'École de criminologie, Université de Montréal

D'une part, les caractéristiques individuelles et les situations étant susceptibles d'évoluer dans le temps, il apparaît pertinent de se pencher sur l'analyse détaillée des motivations derrière les divers crimes composant une trajectoire criminelle, tel que suggéré d'ailleurs par Koegl & Farrington (2022). D'autre part, Deci & Ryan (2002) identifient différentes orientations motivationnelles, lesquelles s'associent à divers niveaux d'autodétermination et peuvent constituer une lunette conceptuelle utile à la compréhension du phénomène étudié. La motivation intrinsèque réfère à un engagement dans une activité pour le plaisir et la satisfaction inhérents à l'activité, et se traduit en une autodétermination élevée. La motivation est extrinsèque lorsque l'engagement dans un comportement dépend de raisons instrumentales, ce qui implique que l'autodétermination est moins élevée. Enfin, le construit d'amotivation fait référence à l'absence de motivation et constitue le niveau le plus bas d'autodétermination. Dans ce contexte, la présente étude souhaite explorer les changements dans la motivation à s'impliquer dans le crime au fil de la trajectoire criminelle à travers le cadre conceptuel proposé par Deci & Ryan (2002). Les résultats préliminaires des analyses sont ici présentés.

Méthode

Les données analysées pour cette étude ont été collectées par le biais d'entretiens rétrospectifs auprès d'individus s'étant désistés du crime à l'âge adulte dans le cadre d'un projet visant à explorer l'effet structurant de la trajectoire criminelle sur le processus de désistement. Les participants ont été recrutés à l'extérieur des canaux plus « conventionnels » du système correctionnel. Essentiellement, ils ont été informés de l'étude par le biais d'annonces sur les réseaux sociaux, de sollicitation à travers des organismes communautaires et de recrutement par les pairs (échantillonnage en boule de neige). Les critères de sélection utilisés étaient les suivants: (1) avoir commis plusieurs crimes (détectés ou non par la police) sur une période d'au moins 6 mois à l'âge adulte, et (2) avoir cessé toute implication dans le crime depuis au moins 2 ans (en excluant le temps d'abstinence en détention).

L'échantillon compte 19 participants, dont 17 sont des hommes. En moyenne, ils étaient âgés de 45 ans au moment de l'entrevue (min.: 22, max.: 69) et avaient commis leur dernier crime à 35 ans (min.: 19, max.: 54). Le nombre d'années écoulées depuis le dernier crime est très variable dans l'échantillon, entre 1 à 23 ans (moy.: 8 ans)¹ pour être plus précis. Les trajectoires criminelles sont diversifiées aux niveaux inter- et intra-individuels: sept individus s'étaient impliqués uniquement dans des crimes lucratifs (p. ex.: vols, fraude, trafic de stupéfiants) alors que les autres avaient aussi été impliqués dans des crimes violents (p. ex.: vols qualifiés, voies de fait, homicide). Aucun participant n'avait été impliqué uniquement dans des crimes violents ou n'avait commis d'actes criminels à caractère sexuel. Enfin, six personnes rencontrées n'avaient pas

de casier judiciaire, un sous-échantillon non conventionnel rendu possible par l'originalité de la stratégie de recrutement.

La méthodologie qualitative déployée repose principalement sur la méthode de l'entrevue semi-dirigée complétée d'un court questionnaire inspiré de la méthode des calendriers d'histoire de vie (Vidal *et al.*, 2020). Ce dernier a permis de situer plusieurs événements importants du parcours de vie dans le temps sur une échelle annuelle, tant dans la sphère conventionnelle (p.ex. trajectoire scolaire et professionnelle) que dans la sphère criminelle (p.ex. délinquance autorévéelée, contact avec l'appareil judiciaire). Le questionnaire était complété d'abord, et ensuite l'entretien semi-directif permettait d'aller explorer en profondeur l'initiation au crime, les motivations criminelles, la perception de l'évolution dans la trajectoire criminelle, l'intermittence, le dernier crime, le désistement et les changements qui ont eu lieu dans leur vie dans le cadre de la cessation de leurs activités criminelles. Tous les entretiens ont été enregistrés puis transcrits. La durée moyenne des entrevues est 2h50. La stratégie d'analyse repose uniquement sur une analyse thématique de contenu des verbatims qui a été réalisée à l'aide du logiciel QDA Miner. Plus spécifiquement, considérant les objectifs de cette étude, tous les segments faisant référence à des motivations à s'impliquer dans des comportements criminels ont été extraits. Ils ont ensuite été codés de manière inductive selon un codage « in vivo », une stratégie permettant d'extraire le sens des données en codifiant a priori directement sur la base du vocabulaire des participants (Miles *et al.*, 2014), puis réduits dans un processus itératif (Roulston, 2014) jusqu'à l'obtention d'un nombre de catégories permettant un équilibre entre la spécificité et la généralité de celles-ci. L'organisation finale des codes a été réalisée à la lumière des concepts proposés par Deci & Ryan (2002). Enfin, des analyses ont été amorcées en ce qui concerne l'observation des changements dans les motivations criminelles à différentes phases de la trajectoire (premier crime, pendant la trajectoire et dernier crime).

Les motivations criminelles

En fonction du cadre conceptuel utilisé, les motivations ont été regroupées en trois grandes catégories: motivations intrinsèques, motivations extrinsèques, et les crimes peu ou pas intentionnels. Le tableau 1 permet l'appréciation de la distribution de ces types de motivations à différentes phases des trajectoires criminelles étudiées. Trois constats généraux émergent: (1) les motivations intrinsèques disparaissent (ou presque) en fin de trajectoire, (2) les crimes peu ou pas intentionnels apparaissent en cours de trajectoire et sont représentatifs des derniers crimes commis dans certains cas, et (3) les motivations extrinsèques sont celles qui occupent la place la plus importante pour toute la durée des trajectoires étudiées. Le tableau permet également d'observer des changements au niveau individuel au fil du temps. Il est à noter que souvent, les motivations sont multiples, même pour un seul crime. Cela explique qu'un individu puisse apparaître à plus d'une reprise dans une colonne (une phase).

Tableau 1. Types de motivations et phases de la trajectoire criminelle

Motivations	Premier(s) crime(s)	Pendant la trajectoire ^a	Dernier(s) crime(s)
Intrinsèques	P.01, P.05, P.06, P.08, P.09, P.10, P.11, P.14, P.16, P.17	P.01, P.04, P.05, P.08, P.12, P.13, P.14, P.15, P.16, P.18	P.10
<i>Total:</i>	<i>n=10</i>	<i>n=10</i>	<i>n=1</i>
Extrinsèques	P.01, P.02, P.03, P.04, P.05, P.06, P.07, P.09, P.10, P.11, P.12, P.13, P.14, P.15, P.17, P.18, P.19	TOUS	P.02, P.03, P.04, P.06, P.07, P.08, P.09, P.10, P.12, P.13, P.14, P.15, P.17, P.18, P.19
<i>Total:</i>	<i>n=17</i>	<i>n=19</i>	<i>n=15</i>
Peu ou pas intentionnel		P.01, P.04, P.11, P.15	P.01, P.05, P.09, P.11, P.17
<i>Total:</i>	<i>n=0</i>	<i>n=4</i>	<i>n=5</i>

^a correspond à toute la trajectoire après les premiers et avant les derniers crimes

Note: P.01 = participant 01

Les motivations intrinsèques: la satisfaction liée au passage à l'acte

Les individus se sont impliqués dans des activités criminelles en raison du plaisir et de la satisfaction inhérents à l'acte en soi (Deci & Ryan, 2002) (à distinguer du plaisir qu'on peut s'offrir avec les recettes d'un crime lucratif). Concrètement, la recherche d'adrénaline, le besoin de se sortir de l'ennui et la poursuite du sentiment de réussite ou de puissance qu'ils éprouvent lorsqu'ils réussissent à faire un coup sans se faire prendre figuraient comme motivations derrière différents crimes :

« Bin au départ, c'est basé sur l'ennui. Tu sais, vouloir vivre quelque chose de différent. Avoir de l'adrénaline, juste le plaisir de sauter la clôture. C'est le fun » (Participant 08).

Les participants ont parfois tiré une satisfaction directe de leurs crimes alors que cela leur permettait d'exprimer leur révolte, d'externaliser la colère ou des frustrations. L'un d'eux indiquait : « C'est toujours relié avec ... aller faire des choses opposées de la société » (Participant 14).

Les motivations extrinsèques: instrumentalisation du crime

Les participants se sont également impliqués dans des crimes pour des motifs instrumentaux, c'est-à-dire dans la perspective d'atteindre un résultat séparable du comportement criminel lui-même (Deci & Ryan, 2002). Autrement dit, le crime est un moyen utilisé pour arriver à certaines fins, qu'il est possible de distinguer, du moins à des fins analytiques, en 3 niveaux: les gains financiers, les gains sociaux et la résolution de conflits.

Le but le plus souvent poursuivi avec la réalisation d'un crime par les participants de cette étude était un gain financier. Cette thématique occupe

une place importante dans le discours de plusieurs participants, et à travers les trajectoires criminelles (au premier délit, au dernier, et pour tous les autres entre ces deux pôles). Pour quelques-uns, l'implication dans le crime était considérée comme une carrière, soit comme la source de revenus principale pour subvenir aux différents besoins. Pour les autres, il s'agissait d'un moyen rapide d'obtenir des revenus supplémentaires à ceux obtenus de manière légitime. Les gains obtenus par le biais des activités criminelles servaient à combler plusieurs besoins. Tel qu'illustré en partie dans cet extrait, les participants ont précisé vouloir financer leur consommation, des habitudes de gambling, des services sexuels ou plus largement, un mode de vie festif :

« Bin comme crime, je faisais n'importe quoi là. Tu sais je veux dire, tant que ça donnait tout de suite, immédiatement, puis ça venait chercher mon besoin de de, d'avoir de l'argent, de consommer, de chiller, sortir, acheter des affaires là. Toutes les dépenses de ... inimaginables » (Participant 04).

Un contexte d'urgence accompagnait parfois le besoin d'argent. C'était le cas notamment lorsque la consommation devenait nécessaire pour éviter les symptômes de sevrage dans un contexte de dépendance à différentes substances psychoactives. Pour 7 participants, c'est ce type de motivation qui a été attribué au dernier délit de leur trajectoire.

Dans certaines situations, la recherche de gains financiers avait également une dimension sociale. Les participants ont dit vouloir se payer les mêmes choses que les autres, payer la traite aux autres ou avoir des ressources financières pour s'occuper de sa famille. C'est d'ailleurs ce qui a été rapporté par un participant au sujet des délits réalisés en fin de trajectoire criminelle :

« Pas pour moi, comme au pire pour moi, je me disais « ah c'est correct là », mais c'est plus pour bébé. Parce que tu sais, tu veux être pris au sérieux par ta famille, par ta belle-famille, par ta ... par ta conjointe. Fait que tu veux montrer que « yo ... je peux faire les affaires puis on va manquer de rien ». Fait que des fois, tu te ... à cause de la pression que tu te mets, tu calcules pas les bonnes options qui sont offertes à toi. Fait que tu vas juste vers les options que tu connais quoi! les trucs qu'on t'a toujours montré. Mais c'est pas toujours les bonnes » (Participant 09).

L'implication dans le crime a également été rapportée comme un moyen d'agrandir ou de se construire un réseau social. En effet, « rencontrer du monde » et « rechercher l'amour » ou « la fraternité » figuraient parmi leurs motivations à s'impliquer dans certains crimes, notamment pour des individus ayant un faible réseau social à l'extérieur de cette sphère de leur vie. Une participante précisait d'ailleurs que dans son cas, cela avait été une motivation à poursuivre son implication dans la vente de drogue :

« C'est ... ah! je suis vraiment mauvaise ... euh socialement. J'étais ... c'était très difficile pour moi de socialiser. Ouais. Fait que dans le fond, c'est pas vraiment ça qui m'a fait commencer à vendre, mais dès que j'ai commencé, j'ai vu les avantages. Parce que là j'arrivais à socialiser (elle rit). Parce que, tu comprends genre? Tu arrives à quelqu'un, « est-ce que tu fumes du weed? » Puis là, si tu fumes du weed, « ah bin viens fumer avec moi ». Puis

après ça quand on fume, je suis comme «by the way, je peux te vendre ça si tu as besoin, nanana». Là après ça on devient comme genre ami genre, quelque chose comme ça» (Participante 13).

Autrement, l'implication dans des comportements criminels a également été instrumentalisée pour en tirer des bénéfices qui sont à la fois sociaux et personnels: le gain réputationnel. En ce sens, les participants se sont impliqués dans des crimes afin de se prouver aux autres et d'être reconnu. Pour un participant, cela était d'ailleurs intimement lié à l'argent qu'il arrivait à faire avec ses crimes:

«C'est surtout la reconnaissance, la valorisation. Être reconnu, être respecté. Tu sais, la vie criminelle là, il y a deux choses qui est indissociable: c'est le montant d'argent, le signe de piasses on va dire. Parce que, on n'a pas la même importance. [...] Et le montant d'argent suit avec ça le respect. J'accorde le respect... parce que moi je vais chez mon chum des Hells Angels qui a une grosse maison, qui a 2 motos, ... sa blonde est super belle, elle a comme 15 ans plus jeune que lui fait que ... le respect va souvent avec le signe de piasses ou le montant d'argent que tu fais par année. Fait que moi c'était ma motivation après ça. Associé à ça, c'est ça, la reconnaissance, d'avoir du respect et autre kit. C'est ça qui me motivait à continuer» (Participant 07).

Enfin, le crime a parfois été la réponse choisie pour répondre à un conflit. Il pouvait s'agir de conflits entre deux individus ou de conflits entre gangs. Ce type de motivation criminelle était plus souvent associé à des crimes de nature violente, comme ce fût le cas pour cette personne ayant fait un vol qualifié par vengeance: «Des vols qualifiés, j'en ai fait un, en fait, un vraiment que je me rappelle là. Puis ça c'est parce que j'y en voulais à la personne. J'en voulais à la personne tout simplement là» (Participant 17).

Les comportements criminels peu ou pas intentionnels

Questionnés sur leurs motivations à s'impliquer dans les différents crimes qu'ils ont commis, plusieurs participants éprouvent de la difficulté à identifier ce qu'ils recherchaient ou l'objectif poursuivi dans certaines périodes de leur trajectoire criminelle alors qu'ils mentionnent plutôt avoir agi en quelque sorte par automatisme, sans que l'implication dans le crime soit consciemment motivée. À ce point de leur trajectoire, le comportement criminel faisait simplement partie de leur mode de vie et il était tout naturel pour eux de le répéter.

«C'était de l'instinct, c'était naturel, c'était comme ... «bah ouais, c'est correct». C'est GO tu sais euh ... puis partout où ce que je regardais, c'est juste ça que je voyais tu sais. La violence chez nous, c'était devenu vraiment normal là sérieux» (Participant 04).

Cette thématique était plutôt caractéristique de délits faits en milieu ou fin de trajectoire criminelle. Enfin, Deci & Ryan (2002) proposent le concept d'amotivation lorsqu'un individu agit sans motivation, sans intention de tirer un bénéfice de l'activité et sans percevoir de contingences entre le comportement et le résultat. Cette idée fait sens avec certains des segments analysés, où l'état mental de l'individu était altéré par une psychose ou une intoxication sévère à une ou des substances psychoactives, limitant sérieusement ses

capacités de raisonnement. Cela correspond d'ailleurs au contexte ayant mené à l'homicide pour deux participants.

«Pour faire une histoire super courte là ... euh un délire de gars gelé. Donc, faut pas chercher plus de logique que ça là. Il y a probablement aucun cas que c'est mérité, mais dans ce cas-là, c'est encore moins mérité que tous les autres cas là. Euh ... j'étais en méga délire puis ... puis ça a donné ça. Ça a donné ça. Moi j'étais, je vivais, depuis quelques mois je vivais dans un monde parallèle. [...] Tu sais je veux dire ... c'est involon... c'est involontaire» (Participant 05).

Discussion

Cette étude exploratoire avait pour objectif de mieux comprendre les changements dans les motivations à s'impliquer dans le crime à travers la trajectoire criminelle. Les résultats des analyses présentées ont montré que les motivations sont multiples, et que l'instrumentalisation des comportements criminels pour en tirer un gain financier est une motivation occupant une place importante tout au long des trajectoires étudiées. Plusieurs des motivations identifiées dans cette étude font écho aux résultats de l'étude de Koegl & Farrington (2022), même si les résultats divergent quant aux motivations les plus importantes. Il faut préciser que les résultats sont à nuancer en regard de l'échantillon de cette étude qui est constitué d'individus ayant tous été impliqués dans une forme ou une autre de crime lucratif, ce qui pourrait expliquer l'attrait particulier pour l'argent.

Le recours aux concepts proposés par Deci & Ryan (2002) a permis de mettre en évidence différents types de motivation à s'impliquer dans le crime, alors que les concepts de motivations intrinsèques et extrinsèques s'agençaient très bien au discours des participants. Cette distinction intéressante quant à l'origine de la motivation (interne ou externe) et le degré d'autodétermination y étant rattaché est utile à la compréhension du phénomène, mais pourrait également constituer une avenue propice à l'individualisation de l'intervention. Par exemple, le désistement du crime est susceptible de s'articuler différemment pour une personne intrinsèquement motivée à commettre des crimes, pour un individu ayant plutôt l'habitude d'instrumentaliser la délinquance à des fins qui elles, sont tout à fait légitimes, et pour les cas où un crime est commis sans autodétermination.

Bien que préliminaires, les premiers résultats en ce qui concerne les changements dans les motivations criminelles à travers le temps indiquent un déplacement. D'une part, alors que la recherche de plaisir occupait une place importante dans le cadre des premiers délits, elle était beaucoup moins présente dans le cadre des derniers crimes. Ce résultat s'aligne à celui d'autres études ayant noté qu'une diminution du plaisir lié à la criminalité s'associe au processus de désistement du crime (McCuish *et al.*, 2020; Paternoster *et al.*, 2015). D'autre part, des thèmes comme la recherche d'argent en contexte d'urgence de consommation, la récidive par automatisme ou le passage à l'acte sous un état mental perturbé apparaissent en cours de trajectoire et gagnent en importance

dans le cadre des derniers délits. Une validation de ces résultats permettrait de poser l'hypothèse que l'observation de ces changements – la diminution du plaisir associé à la délinquance, la transition de motivations intrinsèques vers des motivations uniquement extrinsèques ou des passages à l'acte dits « moins intentionnels » – pourrait constituer des indices de la progression d'un individu vers la sortie du crime et s'avérer de potentiels leviers pour l'intervention en ce sens. En somme, les résultats de cette étude exploratoire suggèrent qu'il serait pertinent de poursuivre les recherches quant aux transitions qui se font sur le plan motivationnel à travers la trajectoire criminelle.

Références

- Craig, J. M., Wilson, A. D., Baglivio, M. T., Wolff, K. T., Piquero, A. R., & Epps, N. (2018). Why they did it? Sex differences in the impact of mental health and substance use on motivations for offending. *Crime & Delinquency*, 64, 723-757.
- Cusson, M. (1981). *Délinquants, pourquoi?* (Hurtubise HMH). A. Colin. Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2002). *Handbook of Self-determination Research*. University Rochester Press.
- Farrington, D. P. (1993). Motivations for conduct disorder and delinquency. *Development and Psychopathology*, 5(1 2), 225-241.
- Greenberg, D. F. (2015). The Contested Place of Motivation in Criminological Theory. Dans *Challenging Criminological Theory*. Routledge.
- Koegl, C. J., & Farrington, D. P. (2022). Advancing Knowledge about Motivations for Criminal Offending. *Victims & Offenders*, 17(3), 313-334.
- McCarthy, B. (2002). New Economics of Sociological Criminology. *Annual Review of Sociology*, 28(1), 417-442.
- McCuish, E., Lussier, P., & Rocque, M. (2020). Maturation beyond Age: Interrelationships among Psychosocial, Adult Role, and Identity Maturation and their Implications for Desistance from Crime. *Journal of Youth and Adolescence*, 49(2), 479-493.
- Merton, R. K. (1957). *Social Theory and Social Structure*. Free Press.
- Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldaña, J. (2014). Fundamentals of qualitative data analysis. Dans M. B. Miles, A. M. Huberman, & J. Saldaña (Éds.), *Qualitative Data Analysis: A Methods Sourcebook* (3^e éd., p. 69-104). Thousand Oaks.
- Ohlsson, I. M., & Ireland, J. L. (2011). Aggression and offence motivation in prisoners: Exploring the components of motivation in an adult male sample. *Aggressive Behavior*, 37(3), 278-288.
- Paternoster, R., Bachman, R., Bushway, S., Kerrison, E., & O'Connell, D. (2015). Human Agency and Explanations of Criminal Desistance: Arguments for a Rational Choice Theory. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 1(3), 209-235.
- Roulston, K. (2014). Analysing Interviews. Dans U. Flick, *The SAGE Handbook of Qualitative Data Analysis* (p. 297-312). SAGE Publications Ltd.
- Vidal, S., Ouellet, F., & Dubois, M.-É. (2020). Walking into the Sun: How Criminal Achievement Shapes the Desistance Process: Criminal Achievement and the Desistance Process. *Criminal Justice and Behavior*, 47(11), 1529-1546.
- Wikström, P.-O. H. (2014). Why crime happens: A situational action theory. Dans *Analytical Sociology* (p. 71-94). John Wiley & Sons, Ltd.

Notes

- ¹ Bien qu'une période d'abstinence de crimes de 2 ans faisait partie des critères de sélection pour l'entrevue, à trois occasions, le participant a dévoilé en cours d'entretien un dernier crime ayant eu lieu plus récemment. Puisque le discours de ces participants était néanmoins totalement pertinent en regard des objectifs de l'étude et en raison de la taille assez restreinte de l'échantillon pour le moment, ils n'ont pas été exclus.

Le terrorisme et la compétence de la Cour pénale internationale

Par Hesam Seyyed Esfahani* et Ahmad Kabbaha**

RÉSUMÉ

Le terrorisme est un phénomène criminel commis à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières dont les conséquences propagent au niveau régional, national et international. La définition de ce phénomène criminel ne fait, toutefois, pas encore l'objet d'un consensus international. Pourtant, personne ne doute du caractère supranational du terrorisme. Depuis l'adoption du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), un débat controversé fait rage, chez les États membres, ainsi que les chercheurs, sur l'ajout du terrorisme parmi les catégories de crimes sous la compétence de la CPI. Le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes d'agression sont déjà considérés parmi les catégories de crimes sérieux reconnus par la CPI. Dans ce texte, nous cherchons à savoir si le terrorisme pourrait également s'insérer dans le Statut de Rome, sinon s'il peut être traité sous les autres catégories de crimes internationaux. Pour ce faire, nous mentionnons surtout deux affaires présentées ces dernières années devant la CPI, l'affaire *Al-Hassan* et l'affaire *Al-Mahdi*, dans lesquelles les individus impliqués dans les crimes commis étaient des membres de groupes reconnus comme terroristes.

Mots clés: terrorisme, crime international, Cour pénale internationale, crimes contre l'humanité, crimes de guerre.

ABSTRACT

The consequences of terrorism are regionally, nationally, and even internationally. However, the definition of this criminal phenomenon is not yet the subject of an international consensus. Terrorism is a phenomenon with the supranational character. Since the adoption of the Rome Statute of the International Criminal Court (ICC), there are an important debate on the inclusion of terrorism among the categories of crimes under the jurisdiction of the ICC. Genocide, crimes against humanity, war crimes and crimes of aggression are already considered categories of "Core" crimes recognized by the ICC. In this text, we try to know if terrorism could also be introduced in the Rome Statute, if not it can be prosecuted under the other categories of international crimes. We mention two cases presented in recent years before the ICC (the *Al-Hassan* case and the *Al-Mahdi* case) in which the individuals implicated in the crimes committed were members of groups recognized as terrorists.

Key words: terrorism, international crime, International Criminal Court, crimes against humanity, war crimes.

* Professeur agrégé, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada

** Professeur, Université de Jordanie, Jordanie.